

APPEL À CANDIDATURE – Fabriquer la ville

Pour la réalisation d'un projet d'action culturelle à Pantin, Romainville et Noisy-le-Sec (93)

Le Centre national des arts plastiques, ci-après dénommé « **Cnap** »,

avec la Fondation Fiminco

ET

La Galerie, centre d'art contemporain de Noisy-le-Sec,

Ci-après dénommés « **les Partenaires** »

Lancent un appel à candidature s'adressant à des artistes ou collectifs d'artistes pour la réalisation d'un projet d'action culturelle.

PRÉAMBULE

« Prendre son temps, est une subversion du quotidien. Anachronique dans un monde privilégiant la vitesse, la marche est un acte de résistance célébrant la lenteur, la disponibilité, le silence, la curiosité, l'inutile. »

David LeBreton, Éloge de la marche, éditions Métailié, 2000.

Dans le cadre de la décision du comité interministériel du Grand Paris du 15 octobre 2015, le Préfet de la Région Ile-de-France a sollicité les établissements publics culturels d'Ile-de-France afin d'intervenir dans les 22 zones de sécurité prioritaires (ZSP) que compte la Région. Le Cnap en partenariat avec la Cité de la céramique a mené un projet culturel avec les habitants du quartier du Val d'Argent, situé sur la commune d'Argenteuil, dans le Val d'Oise (95) entre 2016 et 2019.

En 2020, dans la perspective de son emménagement à l'horizon 2023 dans la ville de Pantin, le Cnap a souhaité s'engager de nouveau mais sur un nouveau territoire, la Seine-Saint-Denis. Il interviendra en partenariat avec des acteurs de la diffusion de la création contemporaine, qui y sont déjà implantés, la Fondation Fiminco et La Galerie, centre d'art contemporain de Noisy-le-Sec.

Afin de réaliser ce projet, les Partenaires ont décidé de collaborer avec un.e artiste ou un collectif d'artistes, ci-après désigné par le terme « Candidat », à qui il sera proposé de réaliser un projet d'action culturelle d'une durée de 16 mois sur les territoires de Noisy-le-Sec, Pantin et Romainville.

Le projet impliquera les habitants et s'appuiera sur l'expertise des partenaires locaux dans une dynamique collaborative : professionnels de la vie de quartier, animateurs, éducateurs, médiateurs, travailleurs sociaux, professionnels de la culture, professionnels de la jeunesse, enseignants, etc.

Lors de cette mission, qui sera rémunérée, le Candidat sera appelé à :

- Échanger avec les habitants et les partenaires locaux ;
- Concevoir et animer des ateliers de sensibilisation, en prenant en compte l'évolution des interactions sociales induite par la récente crise sanitaire;
- Faire émerger une proposition artistique, imaginée conjointement avec les habitants ;
- Accompagner la réalisation et la mise en valeur de cette création.

Ce projet répond donc a un double objectif :

- Soutenir les artistes et les professionnels de la création contemporaine en contribuant au développement de leur activité et en développant des actions d'information et de sensibilisation du public.
- Réduire les inégalités en matière d'accès à l'art en favorisant la rencontre entre les habitants, un artiste, une œuvre et une démarche créative et en s'appuyant sur une présence artistique forte et des collaborations avec les acteurs du territoire.

PROFIL RECHERCHÉ

Les Partenaires recherchent un.e artiste ou un collectif d'artistes ayant un fort intérêt pour les pratiques collaboratives et/ou performatives.

- L'artiste ou le collectif démontrera une démarche artistique tournée vers les questions de territoires et de transmission;
- L'artiste ou le collectif aura déjà à son actif une production artistique conséquente ;
- L'artiste ou le collectif démontrera une capacité à interagir avec les partenaires locaux (associatifs, culturels, éducatifs, sociaux) et à s'impliquer dans une mission d'action culturelle ;
- L'artiste ou le collectif pourra être de nationalité française ou étrangère ;
- L'artiste ou le collectif devra maîtriser l'usage oral de la langue française ;
- L'artiste ou le collectif devra résider en Ile-de-France, ou pourra s'y déplacer aisément par ses propres moyens.

MISSION

La mission proposée nécessite les engagements suivants de la part du Candidat :

- Engager une démarche d'action culturelle participative à l'échelle des quartiers des Sept Arpents à Pantin, de Béthisy à Noisy-le-Sec et de l'Horloge à Romainville pour renouveler le regard des habitants sur leur quotidien ;
- Sensibiliser les habitants aux processus de recherche et de création qu'il met en œuvre ;
- Informer et associer les professionnels des structures sociales et éducatives présentes sur les territoires ;
- Proposer des temps de partage, d'expérimentation et de sensibilisation - en prenant en compte l'évolution des interactions sociales induite par la récente crise sanitaire - qui pourront servir de fondation pour l'élaboration du projet final pensé par les habitants et le Candidat, avec les équipes du Cnap, de la Galerie, centre d'art contemporain de Noisy-le-Sec et de la Fondation Fiminco;
- Faire émerger une proposition artistique conjointement avec les habitants ;
- Réaliser une création collaborative à la fois imprégnée de sa démarche et de ses recherches et inscrite dans les problématiques propres aux territoires d'intervention ;
- Participer à la valorisation du projet tout au long de la mission, particulièrement lorsque la création aura été réalisée.

MODALITÉS ET CALENDRIER

Calendrier :

Mission du 2 novembre 2020 au 31 décembre 2021

2020 : Sensibilisation : préalablement au projet qui sera développé par l'artiste, les équipes du Cnap, de la Galerie, centre d'art contemporain de Noisy-le-Sec et de la Fondation Fiminco mettent en place des actions de sensibilisation pour les habitants et les relais des quartiers

- Septembre – Novembre :
 - Rencontre avec les acteurs socio-culturels et construction des partenariats.

- Recrutement d'une équipe artistique. Évènement de présentation de l'équipe artistique aux partenaires locaux.
- Sensibilisation des relais associatifs aux pratiques artistiques centrées sur la marche. Promenades urbaines accompagnées de divers intervenants artistiques (photographe, chorégraphe, acteur etc.) et ateliers autour des matériaux collectés, en prenant en compte les nouvelles manières d'habiter la ville induites par la récente crise sanitaire.
- Novembre – Décembre :
 - Premier moment de valorisation – Re-dessiner les quartiers, mise en valeur des productions issues des ateliers de sensibilisation avec les relais associatifs.
 - Présentation d'un projet par l'équipe artistique.
 - Etablissement du projet dans un lieu mis à disposition.

2021 : Mise en œuvre : Mise en œuvre du projet avec les habitants

2022 : Restitution / valorisation (1er trimestre)

Conditions financières et administratives:

- Un budget de 30 000 euros TTC est alloué pour la rémunération du Candidat, sous forme d'honoraires.
 - Un budget de 30 000 euros TTC est alloué pour la production de la création collaborative.
 - Un budget de 2000 euros est alloué pour les voyages et les repas éventuels.
 - Un contrat spécifiant les engagements respectifs des Partenaires et du Candidat sera signé avant le début de la mission.
- Un budget prévisionnel indicatif est présenté en Annexe 1.

Accompagnement :

Le Cnap est l'opérateur de l'action, en lien étroit avec la Galerie, centre d'art contemporain de Noisy-le-Sec, la Fondation Fiminco et les autres partenaires à l'initiative de la mission.

À ce titre, il :

- Soutient le Candidat dans sa démarche créative ;
- Met à sa disposition les moyens nécessaires à la réalisation de la création collaborative ;
- Mobilise les partenaires locaux en amont et tout au long du projet ;
- Accompagne le Candidat afin de le guider dans sa découverte du territoire ;
- Veille aux bonnes conditions de son séjour et de son travail et au respect des éventuelles règles sanitaires ;
- Organise techniquement la mission avec le concours des communes ainsi qu'avec celui des structures culturelles et associatives, souhaitant s'associer à l'action ;
- Facilite avec le concours actif des communes et des responsables du monde associatif les rencontres avec les équipes d'animateurs ou d'éducateurs, en prenant en compte l'évolution des interactions sociales induite par la récente crise sanitaire ;
- Organise la communication en faveur de cette mission et le plus en amont possible, auprès des structures culturelles du territoire et de l'ensemble de ses habitants, il suit également la relation aux médias ;
- Valorise le projet tout au long de la mission et organise la restitution ;
- assure la gestion administrative du projet (paiement de l'artiste, gestion du budget, etc.) ;
- Encadre les missions des deux personnes en service civique qui pourront appuyer le travail du Candidat, s'il le souhaite.

CADRE DU PROJET

Cadre général

Une feuille de route relative à la mobilisation nationale pour les habitants des quartiers a été présentée au Conseil des ministres du 18 juillet 2018 prévoyant de développer les jumelages des institutions culturelles avec les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

La politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants. Elle se déploie sur des territoires infra-urbains appelés « quartiers prioritaires de la politique de la ville », caractérisés par un écart de développement économique et social important avec le reste des agglomérations dans lesquelles ils sont situés (Source : www.insee.fr).

Les jumelages des institutions culturelles avec ces quartiers, mis en place par la préfecture de la Région d'Ile-de-France, préfecture de Paris, ont pour objectifs de réduire les inégalités en matière d'accès à l'art et à la culture.

Ces jumelages visent à inventer des actions spécifiques pour les habitants de ces quartiers et à rendre les publics acteurs de ces actions.

Ces actions s'élaboreront avec les structures présentes dans les quartiers en privilégiant de véritables partenariats afin de créer une dynamique durable.

Dans le cadre du projet porté en Seine-Saint-Denis, les Partenaires souhaitent mobiliser les habitants du quartier des Sept Arpents à Pantin, du quartier de l'Horloge à Romainville et du quartier Béthisy à Noisy-le-Sec et leur proposer à partir de la thématique générique de la marche, de partager une expérience artistique, de croiser leurs regards, sensations, et réflexion sur leurs quartiers. Le projet s'appuie sur les lieux de diffusion de l'art contemporain implantés dans ces quartiers ou à proximité, permettant la découverte d'un milieu professionnel souvent mal connu.

Le projet du Candidat visera donc à fédérer les habitants de ces trois quartiers pour confronter et croiser leurs regards sur leur environnement quotidien à travers la marche, la déambulation, l'arpentage, en prenant en compte les nouvelles manières d'habiter la ville induites par la récente crise sanitaire.

Territoires d'action

Dans le quartier des **Sept Arpents à Pantin**, qui compte plus de 3200 habitants, on constate des difficultés en termes de circulation ainsi qu'un maillage d'équipements et de services publics relativement faible par rapport aux quartiers environnants et qui manquent de visibilité.

La communauté de commune d'Est Ensemble, la Ville de Pantin et la Ville du Pré Saint-Gervais mènent depuis plusieurs années des actions sur ce périmètre afin de lutter contre l'habitat indigne et d'améliorer l'aménagement urbain du quartier. Ces actions visent principalement à encourager la mixité sociale, améliorer le cadre de vie du quartier par la mise en valeur des équipements et des espaces publics, et en proposant une requalification des circulations internes au quartier et valoriser la localisation stratégique du quartier.

Situé aux abords de l'ex-RN3, dans le quartier du « Bas Pays » de Romainville, **le quartier de l'Horloge** est localisé entre la butte de **Romainville** et le canal de l'Ourcq, notamment à la croisée avec la ville de Pantin. Ce territoire comptant près de 2300 habitants a été fortement impacté par l'industrie pharmaceutique, qui s'y est installée dans les années 20 et y a été en essor jusque dans les années 2000.

Cette partie de Romainville fait l'objet d'un projet d'aménagement d'envergure : l'implantation de nouveaux logements, commerces, entreprises et équipements redonne vie à ce quartier.

Sources : www.est-ensemble.fr/zac-de-lhorloge-romainville
<https://sig.ville.gouv.fr/Territoire/QP093026>

Malgré les atouts que lui procurent sa position géographique et sa dotation en équipements culturels et services à la population, la composition urbaine du **quartier Centre-ville Béthisy de Noisy-le-Sec** est très fragmentée et les dysfonctionnements qui en résultent nuisent à la qualité de vie de ses habitants.

Issu de plusieurs vagues successives d'urbanisation, le quartier se caractérise par un manque de cohérence dans sa configuration urbaine, complexifiant la lecture des espaces et des usages et par une déqualification des espaces : dégradations des cœurs d'îlots, désorganisation des cheminements, etc.

Actuellement le quartier est en pleine mutation, puisqu'il est l'objet d'un plan de rénovation du « Cœur de ville » dont la première phase, la réhabilitation de la place des cités unies, rebaptisée Simone Veil s'achève.

Proposer aux habitants de réfléchir sur les modalités de circulations dans leur quartier ainsi qu'à une réappropriation des espaces urbains par la déambulation fait écho au projet de territoire.

Ces trois quartiers présentent donc des aspects assez différents. Les participants pourront ainsi, mesurer par la marche, les différents types d'urbanisme, et la façon dont la construction de la ville impacte les habitants dans leurs habitudes et leurs déambulations quotidiennes.

Des plans des quartiers des Sept Arpents, de l'Horloge et de Béthisy ainsi qu'une carte générale sont en annexe du présent appel à candidature.

Rythme indicatif des interventions

Le Candidat devra s'engager à une présence effective d'une durée d'environ 200 heures entre le 2 novembre 2020 et le 31 décembre 2021, réparties comme suit :

- environ 120 heures d'ateliers avec les habitants, en prenant en compte l'évolution des interactions sociales induite par la récente crise sanitaire ;
- environ 10 heures de présentation du travail artistique du Candidat et de sa démarche ; sous forme d'intervention spécifique ou lors d'événements de structures partenaires, en prenant en compte l'évolution des interactions sociales induite par la récente crise sanitaire ;
- environ 25 heures de rencontres / promenades avec les habitants ;
- environ 25 heures de participation à la valorisation des différentes phases du projet ;

- environ 20 heures de repérages techniques ;

Le Candidat devra prévoir également de participer à au moins 5 comités de suivi, durant toute la durée du projet, pour informer ce comité des avancées du projet.

Partenaires locaux

Les Partenaires souhaitent mobiliser autour de cette mission l'ensemble des structures du territoire.

Le Candidat devra associer au projet les acteurs locaux implantés sur le territoire notamment mais pas seulement : conseils citoyens, centre social, associations, structures jeunesse, médiathèque, maisons de quartiers, structures sportives et de loisirs.

Certaines de ces structures auront été informées du projet en amont par les services médiation des Partenaires.

FAIRE ACTE DE CANDIDATURE

Envoi par courriel uniquement d'un dossier au format PDF comprenant :

- une lettre de motivation faisant état d'une bonne compréhension des attendus et des conditions de la mission, comportant une intention de quelques lignes et un engagement de disponibilité.
- un dossier artistique présentant entre 3 et 6 créations représentatives de la démarche artistique du Candidat et démontrant des expériences similaires au projet proposé, ainsi que leur contexte de réalisation.
- un curriculum vitae comprenant les coordonnées complètes du Candidat et son lieu de vie actuel.

Les candidatures sont à adresser uniquement par courriel, et devront comporter au maximum 4 pièces jointes, au format PDF, à l'adresse suivante : marie.gouyon@culture.gouv.fr (sujet : Action Culturelle – Fabriquer la ville).

À adresser impérativement à partir du lundi 24 Aout 2020 et avant le lundi 14 septembre 2020, 17h dernier délai.

Dans le cas où le candidat souhaite enrichir cet envoi d'un DVD, d'un CD ou d'un lien type Wetransfer pour présenter des œuvres ou des documents audiovisuels complémentaires, il le précise dans son envoi électronique et adresse ses pièces, entre le lundi 24 aout 2020 et le lundi 14 septembre 2020, 17h (cachet de la poste faisant foi, le cas échéant) à l'adresse suivante :

marie.gouyon@culture.gouv.fr

Marie Gouyon

Chargée des projets de médiation

Service des partenariats et de la médiation

Centre national des arts plastiques

Pôle développement culturel, partenariats et éditions

Tour Atlantique, 1 place de la Pyramide

92911 Paris La Défense

Pour plus d'informations au sujet du présent appel à candidature vous pouvez contacter :

- Au Cnap, Marie Gouyon – 01.70.15.13.92
- A la Galerie, centre d'art contemporain de Noisy-le-Sec, Florence Marqueyrol – 01.49.42.67.17
- A la Fondation Fiminco, Clémentine Lefranc – 01.47.53.00.00

Les différentes candidatures reçues seront examinées par un comité de sélection réunissant des représentants des différents partenaires du projet. Le nom du Candidat retenu sera annoncé mi-octobre 2020.

ANNEXES :

- Annexe 1 : Les Partenaires
- Annexe 2 : Budget prévisionnel indicatif
- Annexe 3 : Plans des quartiers de Béthisy, L'Horloge et les Sept-Arpens

- ANNEXE 1: Partenaires

Le Centre national des arts plastiques

Localisation : Tour Atlantique, 1 place de la Pyramide - 92911 Paris La Défense

Le Centre national des arts plastiques (Cnap), établissement du ministère de la culture, est fortement engagé sur le terrain de la création contemporaine.

Il encourage et soutient la création en France dans tous les domaines des arts visuels : peinture, sculpture, performance, photographie, installation, vidéo, multimédia, arts graphiques, design et design graphique. Le Cnap acquiert et commande des œuvres pour le compte de l'Etat tout en favorisant l'accès à l'art d'aujourd'hui au public le plus large.

Sa collection, forte de plus de 102 000 œuvres, est présentée dans de très nombreuses institutions en France et à l'étranger. Il s'affirme à la fois comme un relais institutionnel et un acteur économique de la vie artistique en accompagnant les artistes ainsi que les professionnels par plusieurs dispositifs d'aides.

Le Centre national des arts plastiques s'engage dans des projets d'envergure et mène en parallèle des actions en direction des artistes, des professionnels de l'art contemporain et des publics.

Plus d'infos : www.cnap.fr

La Galerie, centre d'art contemporain de Noisy-le-Sec

Localisation : 1 Rue Jean Jaurès, 93130 Noisy-le-Sec

Initié en 1999 par la Ville de Noisy-le-Sec, le centre d'art contemporain bénéficie du soutien de la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France – Ministère de la Culture, du Département de la Seine-Saint-Denis et du Conseil régional d'Île-de-France.

La programmation de la Galerie, centre d'art contemporain de Noisy-le-Sec reflète la diversité de l'art d'aujourd'hui, au niveau de problématiques esthétiques ou sociétales variées, à travers les pratiques d'artistes émergent·e·s ou confirmé·e·s, de notoriété régionale, nationale ou internationale. Cette programmation s'articule sur deux axes : dans un premier temps le *genius loci*, ou les spécificités architecturales, sociales et historiques du centre d'art et de son environnement immédiat ; ensuite, la polysémie du mot « galerie », propice à développer un ensemble d'actions pour les publics.

Plus d'infos : www.lagalerie-cac-noisylesec.fr

La Fondation Fiminco

Localisation : 43 rue de la Commune de Paris, 93230 Romainville

La Fondation Fiminco a réinvesti un site industriel hors-norme à Romainville, en Seine-Saint-Denis, afin d'en faire un nouveau lieu dédié à la création contemporaine. Elle s'est donnée pour mission principale d'accueillir chaque année 18 artistes internationaux en résidence, pour une durée de 11 mois. Conçue comme un lieu ouvert à tous les publics, la Fondation Fiminco propose tout au long de l'année une programmation artistique et des événements variés (expositions, rencontres, ateliers...). Elle mène aussi des projets éducatifs à destination des publics scolaires et associatifs du territoire. Le site de la Fondation Fiminco regroupe un écosystème unique d'acteurs de la création

contemporaine avec notamment des galeries d'art, l'association Jeune Création et bientôt les réserves actives du Fonds régional d'art contemporain d'Île-de-France et un nouveau campus pour la Parsons Paris.

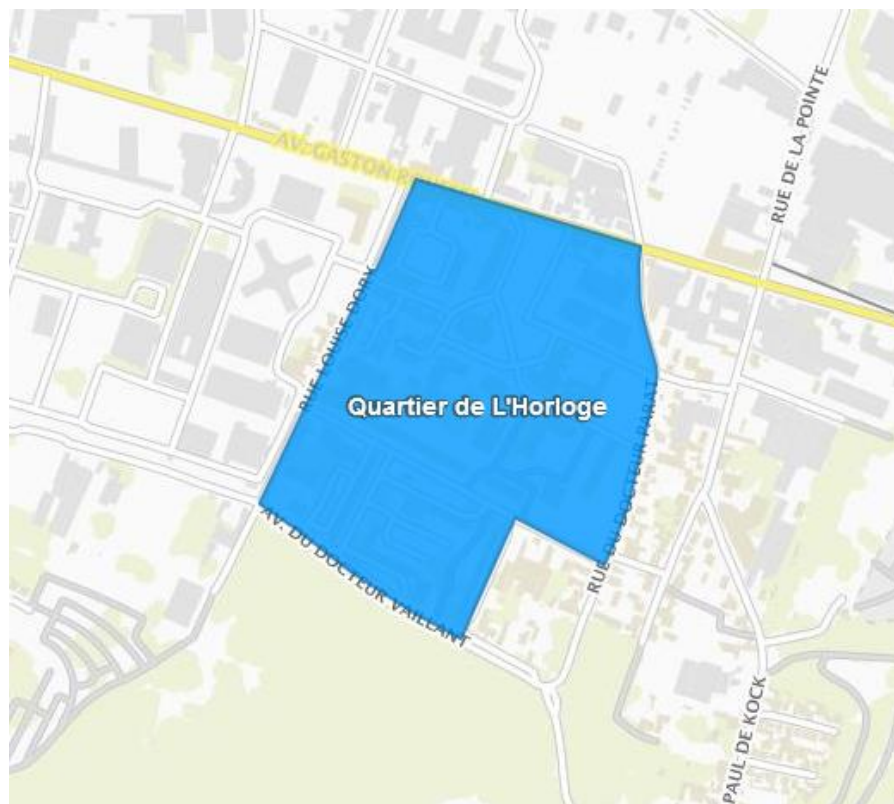
La visite de ce nouveau quartier culturel sera l'occasion pour les participants de découvrir le fonctionnement de la Fondation et de son écosystème ainsi que les métiers de ceux qui y travaillent.

Plus d'infos : www.fondationfiminco.com

ANNEXE 2 : Budget Prévisionnel

DÉPENSES	
COÛT ARTISTIQUE	
Honoraires artiste ou collectif principal	30 000 €
FRAIS LOGISTIQUE	
Frais déplacement et frais de panier artistes	2 000 €
MATERIAUX et FOURNITURES	
Matériaux, outils et fournitures	5 000 €
Fourniture restitution	2 500 €
PRODUCTION ŒUVRE	
Production d'une création collaborative	30 000 €
COMMUNICATION (17 000)	
Communication / diffusion / valorisation locale	9 000 €
Réalisation d'un document de valorisation	8 000 €
VALORISATION - MEDIATION (18 700)	
Exposition pour chaque temps de valorisation (3)	7 500 €
Actions et ateliers complémentaires	3 000 €
Sensibilisation aux métiers de la Culture/Rencontres professionnelles	1 200 €
Réalisation d'un outil de médiation à diffuser à tous les habitants	7 000 €
ACCOMPAGNEMENT	
Service civique - 2 personnes pendant la totalité du projet	13 752 €
Chef de projet	42 000 €
TOTAL	160 952 €

Source : <https://sig.ville.gouv.fr>





Carte Générale des trois territoires

